



LE FINANCEMENT D'UN JARDIN DE SOIN

*« le projet provoquait toujours des réponses positives. Le jardin thérapeutique est très consensuel. »
John Riddell du Jardin des Vents*

Quelques conseils :

- «Créer une association pour la collecte des fonds. Le statut d'association est important quand on se tourne vers des mécènes. Cette association aura une mission assez large. Par exemple, le handicap plutôt que simplement le jardin. Ainsi, on ne se ferme pas de portes.» Paule Lebay

- Effectuer une demande précise. (Pour subventionner tel élément... Pour permettre aux résidents de conserver leur autonomie...)

Vers qui se tourner pour les demandes de subventions ?

La première source de financement demeure l'institution elle-même, hôpital ou maison d'accueil. Les hôpitaux ont souvent des partenariats avec des Fondations (pièces jaunes...) désireuses d'améliorer les conditions des malades.

LES FONDATIONS

Il est important de cibler les fondations selon leurs axes d'intervention. De faire jouer l'atout local. « Où est leur siège ? Si on peut axer la demande sur la proximité, c'est un plus. D'ailleurs, même une banque locale peut aider. Par exemple, pour une inauguration du jardin, ils peuvent fournir des affiches ou des objets. » Paule Lebay

Pour connaître les fondations, deux sites internet existent :

- l'annuaire des fonds et fondations :

<http://fondations.org/>

- l'annuaire du Centre français des fonds et fondations :

<http://www.centre-francais-fondations.org/annuaire-des-fondations>

LA FONDATION TRUFFAUT, sans doute la plus impliquée dans l'aménagement de jardins de soins :

<http://www.fondation-georges-truffaut.org/>

LA FONDATION DES HÔPITAUX DE FRANCE (8000 € pour un parcours de santé en ehpad, 24 000 € pour l'aménagement d'un jardin thérapeutique en terrasse, 20 000€ pour un autre jardin de soin...)

<http://www.fondationhopitaux.fr/nos-realisations/>

L'ASSOCIATION JARDINS & SANTÉ attribue des bourses. (Mais le montant est plus faible, et la concurrence... rude !)

ENTREPRISES :

- Les fondations d'entreprises, le mécénat.

Proposer à une entreprise de financer un mobilier du jardin, par exemple : fontaine, banc, pergola...

EXEMPLE : la fondation geodis subventionne des projets pour l'insertion des personnes handicapées :

<http://www.geodis.com/fr/view-586-communique.html/1931>



- Le bénévolat d'entreprise (exemple du géant de l'audit PwC)
<http://www.pwc.com/ca/fr/about-us/corporate-responsibility/community.html>

MUTUELLES, ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES :

«Les établissements bancaires les plus généreux sont Crédit agricole Caisse d'Épargne Banques Populaires.»
Anne et Jean-Paul Ribes

LES CLUBS DE PRESTIGE

Comme le Rotary ou le Lion's club : ils disposent de fonds à cet usage.
EXEMPLE : 8000 € pour un jardin.

DU COTÉ DES POUVOIRS PUBLICS, « s'il y a peu à attendre des fonds d'États, des fonds dépendant des conseils régionaux ou des conseils généraux pourront être mobilisés, ainsi que le Fonds Social Européen qui dispose de représentations par régions. Se tenir au courant des évolutions de chaque région. Existe-t-il dans votre région des contrats de pays signés par des communautés de commune avec le conseil régional ou le conseil général, ouvrant la possibilité de faire appel à des fonds provenant de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou à des fonds européens ? » Anne et Jean-Paul Ribes

VENTES DE BULBES, DE PLANTES :

EXEMPLE : <https://wordpress.com/read/feeds/17380346/posts/944915167>

AIDE EN NATURE

Un jardin a aussi besoin de plantes, d'outils, de bras...

- Fourniture de plantes : demande aux pépinières locales.

- Les communes, le département peuvent faire intervenir leur service espace vert pour un coup de main, la fourniture de plantes issue de leur service de production des végétaux...

EXEMPLE : la pépinière Jacquet a fait don en fin de saison, d'arbres et d'arbustes à un établissement médico-social.

EXEMPLE : « Une coopérative agricole a aidé à désherber le terrain. Les élèves du lycée agricole de Castelnaudary et leurs professeurs ont aidé à la plantation.»

EXEMPLE : « La ville nous a donné du paillage, la communauté de communes du compost, un pépiniériste des arbres. Des familles des résidents nous ont aidés à planter. Nous avons récupéré des outils grâce à une émission dont Truffaut est partenaire. »

Comment constituer le dossier ?

Les différentes institutions de financement vous demanderont un descriptif clair, (objectifs, modalités) et chif-





fré, qu'il est important de rédiger avec soins. On trouvera dans le dossier :
Un plan détaillé de l'aménagement du jardin ;
Un carnet de détails portant sur la palette végétale et sur le mobilier, les matériaux choisis ;
Un estimatif détaillé du coût du jardin.

EXEMPLE : Comment procéder ? Carole Nahon de l'association le Jardin des (S)âges : « J'ai appris que le Crédit Agricole aidait des projets associatifs. J'ai fait un courrier dans lequel j'exposais le projet, brièvement, et j'ai demandé la somme qui correspondait au poste des plantes dans le projet, sachant que le Crédit Agricole ne nous donnerait qu'une bourse qui avait une attribution spécifique, ici les plantes. J'ai envoyé le courrier, j'avoue que je n'y croyais plus. Ma surprise en a donc été plus grande! »

Exemples :

LE PROJET « OCÉAN VERT » a pu recueillir les fonds suivants :
Carrefour 250.000€ ; Comité du Calvados de la Ligue Contre le Cancer 100.000€ ; Caisse régionale de Normandie du Crédit Agricole 60.000€ ; Fondation Bettencourt-Schueller 57.000€ ; Claude-Jean Investissement 40.000€ Particuliers (300 personnes) 38.700€ ; Associations bas-normandes 11.400€ ; Entreprises partenaires du Centre 3.200€ ; Collectivités locales 1.700€
<http://www.jardin-oceanvert.fr/>

LE JARDIN DES VENTS :
« EDF nous a donné 45 000 euros, AG2R 37 000 euros, le Lions Club doyen de Castelnaudary 7 500 euros. Nous avons reçu une bourse de 3 000 euros de Jardins & Santé. La Caisse d'Épargne a aussi contribué. »
Le département de l'Aube nous a donné des végétaux.

LE JARDIN SUR LE TOIT DU CENTRE ROBERT DOISNEAU (100 000 € subventionnés) :
Fondation Lemarchand pour l'équilibre entre les hommes et la Terre, Fondation Truffaut, association Jardins & Santé qui a également contribué au Jardin pour Toit avec une bourse de 5 000 euros décernée en 2013.

Source principales :

Formation jardin de soins et de santé //A ET JP RIBES //QUINTESCENCE

Les articles très complets du blog «le bonheur est dans le jardin : <https://lebonheuredanslejardin.org/page/3/>



le Jardin des hêtres 2016 - atelier jardin